

1609 - Jean Bogart - Grand Trésor des pardons et indulgences - UGent

en tel lieu, et de la dévotion porte, de ne rien payer pour l'entrée, ny continuation, ny pour morte-main, comme dit est.

Nesmeigne Rajon.

L'villité très-grande, qui réunist & restitué de cette Confratrie, & savoir, les grands Pardons & Indulgences pléniers, & autres; une participation de tous les bienheurs spirituels de tous les confreres & confreres de la Confratrie, & de tous les Religieux & Religieuses de tout l'Ordre des Freres Prêcheurs par tout le monde, une speciale protection, sollicitude, secours, & assistance contre tous perils, & pour obtenir toute grace nécessaire au salut que donne la vierge Marie Mère de Dieu, à tous les fidèles de l'Ordre, Freres & Sœurs, avec son vigne de la predication, toute éternelle.

Diedt.

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent